

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 13 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi treize avril à dix-sept heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

06 avril 2021

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	19	1	20

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

Présents : Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme COUPEY Sylvie, Mme DENUNCQ Isabelle, Mme JUVIGNY Nicole, Mme LALUC Sylvie, Mme LEMAITRE Béatrice, Mr BÉZIN Jean-Marc, Mr BEREZOWSKI Pierre, Mr CHOQUENET Vincent, Mr COUTEAU Jean-Marie, Mr DELCEUX Christian, Mr DESUMEUR Alex, Mr DOGMAZ Hasan, Mr ENGRAND Olivier, Mr MADIOT Claude, Mr MATHAUT Dominique, Mr PHILIPON Vincent, Mr ROUTIER Thierry, Mr WALLE Dominique.

Pouvoir :

- M. Bruno MARCELLIN à M. Thierry ROUTIER

Secrétaire de séance : Mr DOGMAZ Hasan

Décision Modificative n°1	Rapport
	N°3

Une décision modificative au budget 2021 doit être effectuée pour prendre en compte le Reste à réaliser 2020 du chapitre 21 d'un montant de 4788,00 € dans les recettes d'investissement 2021 du compte 001 qui correspond au report de l'excédent de l'année 2020.

La Décision modificative simplifiée est donc la suivante :

Designation	Dépenses		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-28183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-28184 : Mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entresection	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2156 : Matériel de transport d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182 : Matériel de transport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	4 788,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Mobilier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	4 788,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	4 788,00 €	0,00 €	4 788,00 €

Aussi, il est demandé aux membres du Comité syndical de prendre acte de l'affectation du reste à réaliser de l'année 2020 sur le compte 001 du Budget 2021 et de donner leur accord pour affecter ce montant au compte 2183.

Avis favorable des membres du Bureau Syndical.

DELIBERATION

Les membres du Comité syndical prennent acte de l'affectation du reste à réaliser de l'année 2020 sur le compte 001 du Budget 2021 et donner leur accord pour affecter ce montant au compte 2183.

Vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 14 avril 2021

Pour extrait conforme,

Le Président,

Olivier Engrand

